

La Gogane

Journal Municipal de la Ville de Mûrs-Érigné - n°120
Décembre 2018 - Janvier 2019



C'est dans l'air // Éboulements, la Roche de Mûrs interdite d'accès - p 3



Assos // Nouveau : danse fitness avec le culturisme - p 14



Culture // Expo Angers BD de Julien Maffre à la médiathèque - p 18



Culture // Noël Givré à la Fête de l'Hiver le 15 décembre - p 18



PLAN DE PAYSAGE

LES HAIES

LA ROCHE DE MÛRS

ESPACES VERTS

EXTENSION ZA

ESPACES NATURELS SENSIBLES

DÉPLACEMENTS

CONSTRUCTIONS



design by @freemove.com

Plus Belle Ma Ville en actions

p 9 -12

Retrouvez toutes les actualités de votre commune
sur www.murs-erigne.fr





DOSSIER « PLUS BELLE MA VILLE » EN ACTIONS

Plan paysage, plan de gestion de la Roche de Mûrs, plan de gestion des haies, étude coeur de ville, constructions, extension...

Faisons le point sur les nombreux projets d'aménagement de notre territoire !

Pour vous tenir informés de l'évolution de la démarche, n'hésitez pas à vous rendre sur la rubrique consacrée au projet urbain Plus Belle Ma Ville sur le site www.murs-erigne.fr rubrique « Projets Urbains ».



PLUS BELLE MA VILLE EN ACTIONS

Quels projets pour la ville de demain ?
La mise en œuvre des politiques de développement territorial par les services se traduisent en actions :

LES HAIES (Plan de gestion des haies)

Poursuite de la mise en œuvre du plan de gestion des haies.
En 2019, animations auprès des scolaires et bûcherons occasionnels.

ESPACES NATURELS SENSIBLES

Poursuite des actions en partenariat avec le Département du Maine et Loire, organisation d'événements culturels dans le cadre des « rendez-vous nature » (spectacle) et mise en œuvre d'outils juridiques de sauvegarde (droit de préemption).

LE POURPIER D'EAU SE PLAÎT À MÛRS-ÉRIGNÉ, PORTRAIT D'UNE PLANTE RARE

(Plan de Conservation
du Pourpier d'eau du Dniepr)

Petite plante très rare (de 5 à 10 cm) à fleurs en forme de cloche, sa rareté lui vaut d'être inscrite sur la liste des espèces végétales protégées en région Pays de la Loire depuis 1993.



Elle fait l'objet d'un plan de conservation en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire, le Conservatoire Botanique National de Brest et Angers Loire Métropole.

Plan de
paysage !
Mûrs-Érigné

Plan de Paysage

Pendant la Fête de l'Hiver le **15 décembre de 10h à 18h** : **exposition sur le thème des paysages** de Mûrs-Érigné vus par les habitants, les élus, les scolaires et les paysagistes de l'équipe du Plan de Paysage.

LA ROCHE DE MÛRS (Plan de gestion de la Roche de Mûrs)

Venez découvrir le site classé de la Roche de Mûrs sous un autre jour et participer à la priorisation des actions à venir : **rendez-vous jeudi 6 décembre à 18h** à Jean Carmet !

DÉPLACEMENTS (Signélatique d'Intérêt Local)

Étude en cours sur la signalisation d'information locale.
Etape 1 : état des lieux de la signalisation existante et étude des déplacements sur le territoire communal. Etape 2 : Qu'est qu'il est nécessaire de signaler ? Etape 3 : comment le signaler ?

OBLIGATIONS (Urbanisme)

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Révision n°1 : Lancement de la procédure de révision en février 2018, enquête publique prévue pour le début de l'automne 2020. Approbation pour 2021.
Objectif : Faire évoluer le PLUi approuvé en 2017 sans remettre en cause les grandes orientations du plan.

Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

Qu'est-ce que le RLPi ? C'est un outil de planification locale de la publicité, des enseignes et des préenseignes qui vise à assurer l'équilibre entre droit de l'affichage et protection du patrimoine architectural, paysager, naturel et lutte contre la pollution visuelle. Il est réfléchi au niveau de l'agglomération pour une mise en œuvre locale.
Lancement de la procédure : été 2018 – approbation du RLPi prévue fin 2019.

ÉTUDES (Aménagement du territoire)

Le projet d'Éco-Quartier de La Ferme

Vendredi 30 novembre de 18h à 20h, salle Gaillard

Rencontre-exposition sur le diagnostic des usages effectué auprès des habitants du bourg de Mûrs et ses abords par Claudie Banevitch. Cette soirée sera également l'occasion de vous présenter le diagnostic urbanistique et les ateliers à venir.

Étude "Coeur de Ville" (voir page 12).

Église Saint Venant

Réflexion en cours sur son devenir.



CONSTRUCTIONS (logements)

Chantiers en cours :

Le Domaine Saint Vincent : arrivée des premiers habitants prévue pour fin 2019.

Hauts de Mûrs : fin des travaux de viabilisation prévue pour la fin de l'année 2018.
Construction des premières habitations pour début 2019 et arrivée prévue des futurs habitants pour la fin de l'année 2019.

22 rue des Acacias : 5 logements locatifs sociaux par Maine et Loire Habitat
Date prévisionnelle de livraison : fin 2019

Projet à venir :

3 rue du Grand Pressoir : 25 logements locatifs sociaux portés par Podeliha.
Début des travaux prévu pour début 2019.

EXTENSION ZA DE L'ÉGLANTIER

La communauté urbaine procède aux études actuellement pour une extension de la zone artisanale de l'Eglantier.

ESPACES VERTS (Plan de gestion différenciée)

L'École Supérieure d'Agriculture a rendu son étude pour la production d'un plan de gestion différenciée des espaces verts. Sa communication prendra diverses formes au cours de l'année (articles, réunions d'échange, consultation en ligne...).

Lancement de l'étude « cœur de ville »

L'équipe en charge de l'étude



Atelier FAYE
Hermeline Sangouard
Architecte, urbaniste



Dixit.net
Sylvain Grisot
Maryse Menanteau
Urbanistes



Atelier 360°
Alain Berhault
Paysagiste



Pierres & Eau
Jean-François Vidalie
VRD



Un début de réflexion sur la restructuration urbaine du carrefour entre la route de Cholet et la rue du Grand Pressoir en 2017 a conduit la municipalité à recruter un cabinet d'architecte urbaniste pour approfondir ces premières études. A la fin de l'été, la commune a choisi l'Atelier Faye pour mener les études complémentaires et commencer à construire un projet en concertation avec les habitants.

Une étude pour qui ? pour quoi ? par qui ?

L'équipe a été mandatée par la collectivité pour réaliser une étude d'aménagement sur le secteur du Grand Pressoir. Cette étude aboutira à l'élaboration d'un schéma d'aménagement partagé par tous les acteurs du territoire, les habitants, les usagers, les élus et les professionnels.

L'objectif à terme est de redynamiser le secteur en l'ancrant durablement dans son temps et dans son environnement.

Le périmètre d'étude

Le périmètre à aménager se situe entre la route de Cholet, la rue du Grand Pressoir et le Chemin de la fontaine. Afin d'assurer l'insertion dans l'environnement du futur projet, l'équipe a étudié plus largement le secteur afin de comprendre les problématiques et le fonctionnement du site.

La municipalité a choisi de se concentrer sur ce secteur stratégique qui présente beaucoup de potentiel, notamment en terme de ressources foncières, et qui mérite d'être mis en valeur.

Les enjeux

Nous sommes actuellement au démarrage de l'étude et déjà plusieurs enjeux ont été mis en évidence, enjeux qui seront par la suite précisés :

- Faciliter et clarifier le fonctionnement du site
- Diversifier l'offre de logement
- Améliorer le cadre de vie et conforter l'identité communale
- Conforter et dynamiser l'offre commerciale

10 mois découpés en 3 phases

Phase 1 : le diagnostic

L'équipe a débuté son travail par un diagnostic afin de dresser un état des lieux du site. Pour envisager le futur, il faut tout d'abord comprendre comment les choses fonctionnent, ou ne fonctionnent pas aujourd'hui pour prévoir les besoins de demain. Sur ce secteur, il est important d'intégrer très en amont les contraintes et problématiques liées aux commerces. Le logement sera également une question qui sera approfondie au cours de cette phase.

Phase 2 : le schéma directeur

À partir du diagnostic, l'équipe proposera des orientations urbaines et paysagères qui seront déclinées en plusieurs scénarios qui seront partagés et discutés avec les acteurs du territoire.

Phase 3 : le projet urbain

Dernière étape, présentation d'un schéma d'aménagement approfondi et concret. Il reprendra l'ensemble des orientations définies lors de la phase 2 et intégrera les problématiques commerciales, de l'habitat et des déplacements. Cette étape cruciale permettra d'anticiper et d'engager la réalisation du projet.



Commerces, parcs, logements... la zone à étudier est diversifiée et complexe

La concertation est un point important de notre étude, plusieurs ateliers et temps de participation, de communication et d'information sont prévus sur toute la durée de l'étude. Restez à l'écoute !

Si la démarche vous intéresse, si vous aussi vous souhaitez participer à la construction de votre ville de demain, contactez les chargées de projet du pôle Aménagement et Urbanisme Durables.

Pour l'étude Coeur de Ville, Solenn Herbert, au 02 41 79 78 88 ou à amenagement@ville-murs-erigne.fr

Pour le Plan de Paysage, Emmanuelle Fougeroux, au 02 41 79 78 73 ou à urbanisme@ville-murs-erigne.fr